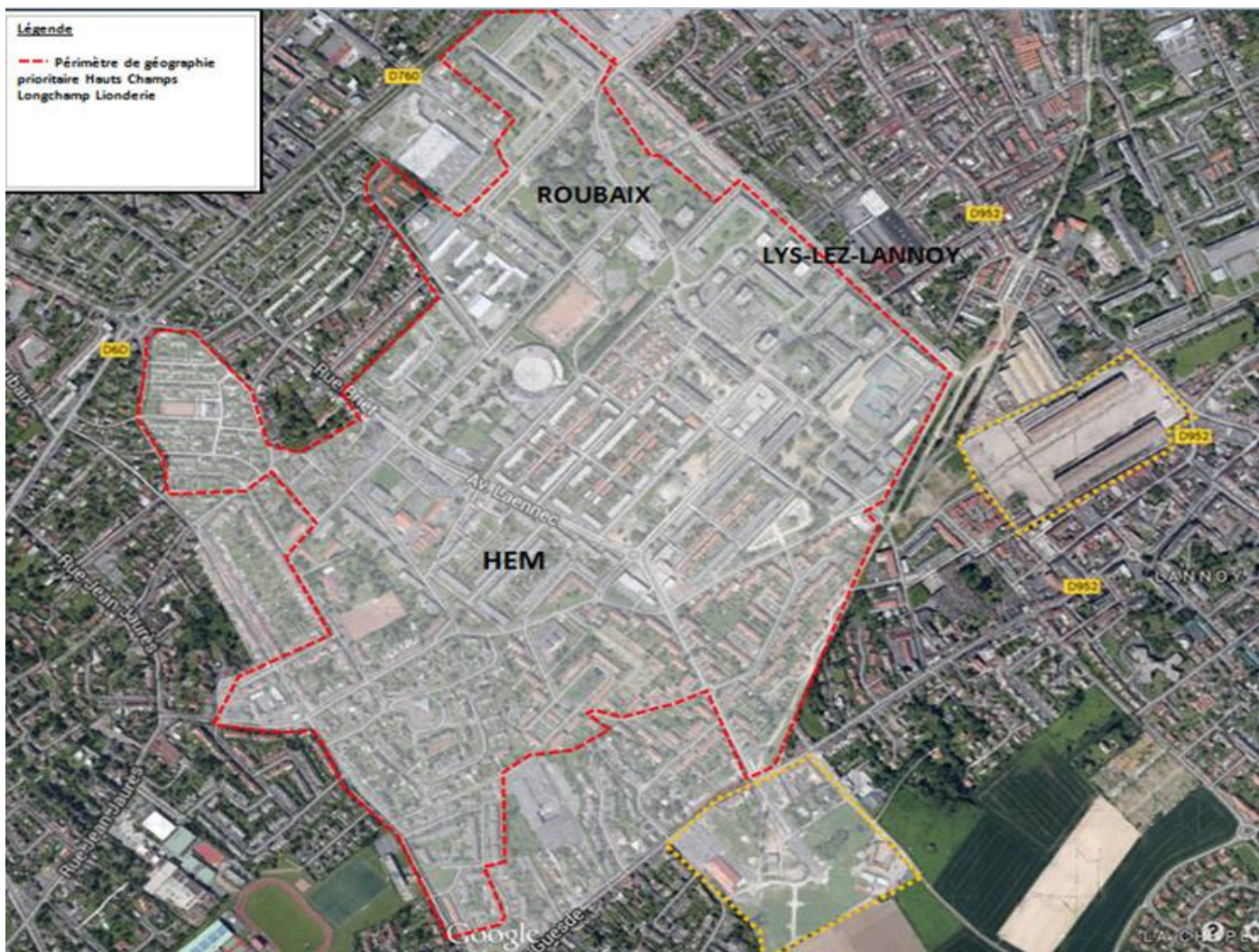




LE PROJET POLITIQUE DE LA VILLE 2015-2020

28 août 2014



Une géographique réduite principalement du secteur de Beaumont



La géographie prioritaire : un quartier,
5 secteurs (1300 à 1500 habitants par
secteur)

- Hauts-Champs

- Longchamp

- 3 Fermes

- Lionderie

- 3 Baudets (cité jardin)

+ sites économiques Okaïdi et
Blanchisserie

+ un secteur en veille : Beaumont



LES CHIFFRES CLES

Les enjeux socio démographiques

- En 2014 : 17 369 habitants dont 50 % domiciliés en géographie prioritaire
- 2 330 logements sociaux
- Une politique de peuplement actuellement limitée par quatre processus :
 - le vieillissement de la population
 - la faible rotation dans le parc de logements (en moyenne 100 logements attribués par an)
 - l'adéquation entre la taille du logement et celle des ménages (sous occupation)
 - le vieillissement du parc, précarité énergétique

Vieillissement de la population

- L'accroissement de la population âgée (+ de 60 ans) : 10 % en 1975, **20.7 % en 2010** (taux moyen LMCU : 16 %)
- Les personnes âgées de plus de 65 ans représentent **le quart des ménages**
- 45% des personnes seules sont **des femmes âgées de plus de 65 ans**
- Les locataires âgés de plus de 65 ans représentent **le tiers des occupants du parc locatif social**

Stabilité résidentielle et sous occupation

- En 2010, 75% de la population occupait le même logement depuis au moins 5 ans (LMCU = 63%)
- La proportion d'emménagés récents dans le parc locatif social HLM faible = 3%, inférieur à celle dans le parc des propriétaires = 4%
- **L'ancienneté moyenne d'emménagement** des locataires HLM de 17 ans (moyenne LMCU : 11 ans).
- Le logement social : le **taux de rotation annuel faible** (7%)
- **La sous occupation importante** : dans les appartements : 20% de l'ensemble des ménages sont en sous occupation ; dans les maisons, le parc se compose de 92 % de logements de 4 pièces ou plus et 8% de petits logements, alors que 70% des ménages qui y résident sont composés de 1 à 3 personnes

Revenus et précarité

- Revenu moyen des ménages supérieur à celui de LMCU mais proportion plus élevée de ménages non imposés (1 foyer /2)
- Ecart plus importants entre les revenus les plus élevés et les plus faibles
- 65,8% des bénéficiaires du CCAS disposent du RSA comme source de revenu ; 14% d'allocations chômage et 14% d'autres revenus non salariaux. 4% seulement disposent d'un salaire. **La majorité de ménages dépend des dispositifs publics**
- **CAF** : 2730 allocataires en géo prioritaire soit 3640 = 78 % de familles monoparentales (forte concentration), plus de 80 % des bénéficiaires du RSA, RSA majoré, AAH et minimas sociaux
 - 53% des allocataires dans ces quartiers disposent d'un quotient familial inférieur à 500 euros.

L'Emploi et le Développement économique

- **Le taux de chômage (INSEE 2010) = 17% / LMCU = 15 %.**

Par comparaison avec l'agglomération lilloise, le chômage à Hem **touche plus fortement les hommes** que les femmes

- **1831 demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C. En catégorie A : 73,7%, moins de 25 ans : 19,2%, plus de 50 ans : 20,1%**

- 52,2% inscrits depuis plus d'un an (dont 33,3% depuis plus de 2 ans).

Ces taux sont légèrement supérieurs aux moyennes de la Maison de l'Emploi du VDM et nettement supérieurs à celles de LMCU et de l'arrondissement

- Allocataires du RSA = 24,7% des inscrits (moyenne Val de Marque: 18,7%).

L'Emploi et le Développement économique

- **Demandeurs d'emploi sans diplôme : 22% (18,9% arrondissement de Lille) ; titulaires d'un diplôme au moins équivalent au Bac : 37,5% (45,9% pour l'arrondissement)**
- 19,1% d'ouvriers non qualifiés et 37,8% d'employés qualifiés.
Proportion de techniciens–agents de maîtrise est beaucoup moins élevée (par rapport Val de Marque, Agglo et LMCU)
- 977 établissements (2012) dont commerce 63,4%.
72.7 % = un seul salarié, 20 % entre 1 et 9 salariés.
- 13 entreprises de + de 50 salariés = 54.1 % des emplois de Hem
- **Mobilité** : 87.1 % des actifs travaillent hors de la commune :
82,6% utilisent une voiture, 8% les transports collectifs

Les jeunes

6 050 enfants de moins de 25 ans (34.8 %), dont 1436 de - 5 ans, 3110 de 6 à 18 ans, 1504 de 18 à 25 ans

Pour les 15-24 ans :

- **67.7%** scolarisés
- **31% des moins de 25 ans sortis du système scolaire n'ont aucun diplôme (23% LMCU), en augmentation de 6 points depuis 2007.**
- 23% des moins de 25 ans ont un emploi (plus ou moins précaire) et 9.3% sont sortis du système scolaire mais n'ont pas d'emploi.

Chiffres Mission Locale : 718 jeunes Hémois

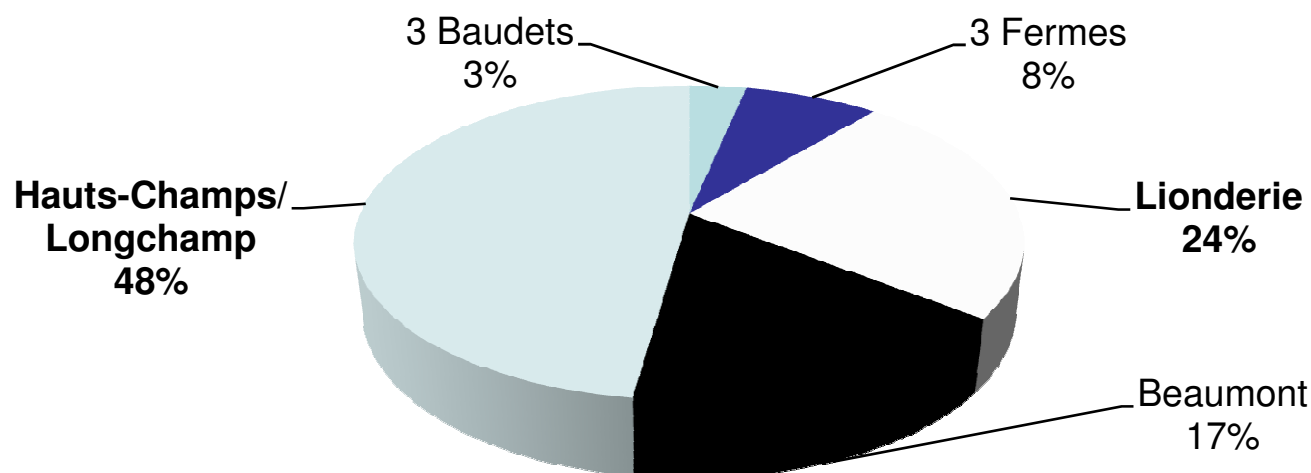
massivement peu ou pas qualifiés : 36.6 % sans qualification (VI et V bis) / 65.9 % sans aucun diplôme / 81.2% sans le baccalauréat. Durée de l'accompagnement par la ML : 25 % entre 2 et 4 ans et 23 % plus de 4 ans

La sécurité et la prévention de la délinquance

Dans les quartiers prioritaires, forte représentation de nuisances liées au bruit et à l'occupation de l'espace public.

Les problèmes de stationnements, tapages, conflits diverses, attroupements, squats et dégradations volontaires = 68 % des déplacements de la PM dans ces quartiers

Interventions de la PM par quartiers



La santé

- **Surmortalité toutes causes et tous âges supérieure de 14 % à la moyenne nationale.** Mortalités attribuables à l'alcool et au tabagisme : respectivement + 107 % et + 30 %
- Chez les enfants, une part plus élevée de dépistages liés aux anomalies bucco-dentaires, visuelles et auditives et à la surcharge pondérale
- Chez les adultes, le taux de personnes soignées suite à une tentative de suicide est plus élevé que dans l'arrondissement
- Toxicomanie : traitement de substitution aux opiacés : taux plus important que dans l'arrondissement (Hem = 787 toxicomanes pour 100 000 hab / Arrondissement : 640 /100 000) . Les Hauts-Champs / Longchamp particulièrement touchés



LE PROJET

Organisation territoriale et lien avec le Contrat Unique d'agglo

- **Pilotage politique par le Maire**

- **Pilotage Technique, animation territoriale et instruction :**
Service politique Ville

 - ↳ Mise en place de « **cellules** » **ou** « **groupes ressources** » (professionnels ayant compétence en matière de logement , habitat durable, GUP, réussite éducative, personnes âgées, insertion, santé, ...)

 - Objet : mise en place et suivi de « parcours »

 - ↳ **Les ateliers « d'experts »** : associations ou opérateurs de terrain qui se réunissent par axe

- **Les comités de pilotages portés par les associations**
(actions financées)

- La mise en place d'un **Conseil de Citoyens**



Les 5 axes du projet Politique de la Ville

Axe 1 : Qualité de l'habitat, cadre de vie et renouvellement urbain

Axe 2 : Favoriser la création d'activité et faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus en difficulté

Axe 3 : Solidarités et Lutte contre les divisions sociales

Axe 4 : Equité d'accès aux droits et aux ressources collectives

Axe 5 : Promotion de la Santé

Axe 1 : Qualité de l'habitat, cadre de vie et renouvellement urbain

Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Cadre de référence Contrat Unique d'agglomération
<p>• 1ère orientation : adapter l'offre de logement et mener une politique de peuplement harmonieuse</p>	<p><u>Priorités au titre du droit commun ou des crédits spécifiques</u></p> <p>1) Favoriser les parcours résidentiels : définition des objectifs de peuplement en lien avec l'évolution de l'offre de logement (construction, réhabilitation, ...)</p> <p>2) Accompagner les parcours résidentiels des plus fragilisés (ACI)</p> <p>3) Favoriser l'accession à la propriété : ventes dans le parc social (diversification du statut d'occupation et appropriation du quartier par ses habitants)</p> <p>3) Actualisation de la convention d'accompagnement social PACT/Vilogia (notamment à la Cité familiale de la Lionderie)</p> <p>4) Favoriser le maintien dans le logement des personnes âgées / adapter l'offre à leurs besoins / Promouvoir le « label sénior » Vilogia</p> <p>5) Rénovation urbaine du secteur Lionderie/3 Baudets/3 Fermes : études urbaines et sociales, valorisation des friches, création offre de logements neufs, réhabilitations, espaces publics, ...</p>	<p>Ville Intense / Assurer un développement harmonieux ...</p> <p>Ville Inclusive/ Combattre les mécanismes d'exclusion Renforcer les mécanismes d'inclusion</p> <p>Ville Accessible / Accessibilité résidentielle Accessibilité géographique Accessibilité sociale</p>

Axe 1 : Qualité de l'habitat, cadre de vie et renouvellement urbain

Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Cadre de référence Contrat Unique d'agglo
<p>2ème orientation : prévenir les processus de dégradation</p>	<p><u>Priorités au titre du droit commun ou des crédits spécifiques</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Veille à l'entretien du parc social 2) Veille au fonctionnement des copro difficiles (Tours 90 et 200) 3) Améliorer la qualité des logements dans le parc privé : information, appui technique ou mesures d'accompagnement aux propriétaires à revenus modestes (PIG Habitat Durable) ; dispositif expérimental Nord Energie Solidarité (Département du Nord) 4) Lutte contre l'indécence et l'insalubrité 5) Intensifier l'entretien et les réparations techniques dans le parc de logements sociaux. Mise en place d'une cellule Ville-bailleurs de médiations/dysfonctionnements techniques 6) Favoriser les dispositifs innovants incitatifs ou préventifs pour éviter la dégradation du parc : accompagnement à l'appropriation des logements, soutien à l'auto-réhabilitation, lutte contre la précarité énergétique, Dispositif PACT « coup de pouce Habitat ». 	<p>Ville Inclusive/ Combattre les mécanismes d'exclusion Renforcer les mécanismes d'inclusion</p> <p>Ville Intense/Offrir un cadre de vie de qualité riche, attractif et agréable aux quartiers en difficulté</p>

Axe 1 : Qualité de l'habitat, cadre de vie et renouvellement urbain

Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels
3ème orientation : garantir la qualité du cadre de vie	<p><u>Priorités au titre du droit commun ou des crédits spécifiques</u></p> <ol style="list-style-type: none">1) Assurer la qualité et réactivité des services urbains, poursuivre les démarches de gestion urbaine (propreté et entretien, ramassage des OM et tri sélectif, ...)2) Maintenir les services publics de proximité dans les quartiers3) Tranquillité urbaine : aménagements surveillance et prévention4) Résidentialisation des immeubles en difficulté de gestion (tours)5) Développer les liaisons douces6) Désenclaver les quartiers par l'amélioration de l'offre de déplacement7) Aménager pour un accès Internet haut débit dans les quartiers8) Animations à vocation solidaire et rassembleuse, notamment dans le secteur de la Cité familiale à la Lionderie9) Actions de communication et sensibilisation, actions mémoire10) Ateliers participatifs, « observatoire » de la vie quotidienne (nuisances, dégradations...),11) Initiatives de responsabilisation, d'entraide et de participation favorisant les usages et pratiques des habitants qui contribuent au « bien vivre » ensemble

Axe 2 : Favoriser la création d'activité et faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus en difficulté

Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels
<p>• <u>1ère orientation :</u> Mettre en place des parcours d'insertion permettant la prise en charge globale et dans la durée des publics les plus en difficulté</p>	<p><u>Priorités au titre du droit commun ou des crédits spécifiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser l'économie locale en terme d'emploi et maintenir le service public de proximité lié à l'emploi - Construire et accompagner les parcours d'insertion (PLIE) - Public RSA : renforcer le partenariat afin de mieux « capter » et orienter le public vers les structures habilitées, notamment vers le PLIE - Favoriser le maillage territorial (renforcer le lien entre le « social » et l'emploi) - Favoriser l'accès à l'emploi des femmes ; améliorer les conditions d'exercice d'une activité professionnelle (modes de garde, accès aux transports ...) - Promouvoir l'égalité des chances (personnes handicapées, femmes, ...) - Soutenir les initiatives d'entraide et de remise à niveau, actions à vocation sociale préalables à l'insertion et à l'accès à l'emploi (santé, gestion budgétaire, hygiène ...) - Favoriser le partenariat notamment dans le cadre des clauses d'insertion (poursuite de l'action menée dans la charte d'insertion du projet ANRU)

Axe 2 : Favoriser la création d'activité et faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus en difficulté

Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels
<p>• <u>2ème orientation</u> : Faciliter l'insertion durable des jeunes</p>	<p><u>Priorités au titre du droit commun ou des crédits spécifiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser l'offre d'insertion disponible avec les partenaires locaux - Soutenir les jeunes dans leurs démarches d'emploi, d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits et à la mobilité - Promotion de l'égalité des chances : valorisation des parcours des jeunes ; sensibilisation et valorisation des entreprises locales (communication, partenariats...) - Aide au maintien dans l'emploi (soutien matériel, médiation jeune-employeur) - Soutenir la recherche de stages professionnels : collégiens, lycéens et étudiants / Application de la Charte Entreprises et Quartiers (Etat) - Actions d'insertion et de mobilisation du public déscolarisé (16-18 ans) - Soutien aux actions de coaching individuels, valorisation et accompagnement des projets ou initiatives - Mise à l'emploi : sécuriser les parcours des jeunes les plus fragiles par un accompagnement individuel de moyen terme

Axe 2 : Favoriser la création d'activité et faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus en difficulté

Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels
<p>3ème orientation : Promouvoir l'accès à l'emploi par la création d'entreprise, susciter l'envie d'entreprendre et encourager l'interdépendance et l'engagement des acteurs économiques sur le territoire, soutenir les dynamiques liées à l'économie sociale et solidaire</p>	<p><u>Priorités au titre du droit commun ou des crédits spécifiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Susciter la prise d'initiative et l'envie d'entreprendre - Assurer la présence des services publics pour l'emploi et l'entrepreneuriat - Accompagner les créations d'activité des résidents des quartiers (développement de locaux professionnels adaptés aux porteurs de projets, espaces de coworking, financements participatifs et micro-crédits) - Favoriser la mise en réseau et l'échange de pratiques des créateurs - Valoriser les initiatives (communication et organisation d'événements) - Soutenir les initiatives liées à l'Economie Sociale et Solidaire - Associer les habitants à la réussite des commerces de proximité - Soutenir l'amorçage des projets dans les quartiers (Cités lab) - Accompagner les créateurs et la mise en place d'un hôtel d'entreprise

Axe 3 : Solidarités et Lutte contre les divisions sociales

Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels
<p>• <u>1ère orientation :</u> la réussite éducative</p>	<p><u>Priorités au titre du droit commun ou des crédits spécifiques</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Soutenir la qualité des équipements scolaires, des prestations éducatives- Soutenir les efforts de réduction des inégalités scolaires : équipements spécifiques, classes à thèmes, le numérique au service de l'école, ...- Favoriser l'éveil et les pratiques culturelles, sportives ou de loisirs en temps scolaire et extra/péri scolaire comme facteur d'épanouissement et de réussite- Accompagnement individuel des enfants repérés comme ayant des freins importants à leur réussite éducative (DRE)- Actions d'aide aux devoirs et de lutte contre l'échec scolaire- Soutenir les parents en situation difficile ou précaire dans l'éducation de leurs enfants- Lutter contre l'échec scolaire en favorisant le maintien dans le système- Valoriser les politiques d'orientation développées par le collège (découverte des métiers, simulation d'embauche, ...) et son projet « encourager les réussites »- Soutien aux dynamiques d'orientation scolaire (en complémentarité EN) : aide aux jeunes dans le choix de leur avenir scolaire et professionnel et dans la recherche des stages

Axe 3 : Solidarités et Lutte contre les divisions sociales

Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels
<p>• 2ème orientation : soutiens aux solidarités en direction des publics en difficulté</p>	<p><u>Priorités au titre du droit commun ou des crédits spécifiques</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Solidarité par l'aide et le don aux plus démunis : épicerie solidaire, restos du CŒUR ...- Intervention et accompagnement social des publics en difficulté (RSA...)- Action de solidarité envers les personnes âgées seules et/ou non mobiles + personnes souffrant de handicaps- Accompagnement social au logement partenarial : mise en place d'actions favorisant l'accès, l'adaptation, le maintien dans le logement (groupe ressource, PACT MN, ...)- Prévenir les difficultés de gestion des ménages modestes (aides sociales, FSL, ...) et les expulsions (Commission Ultime Recours Ville/Vilogia), convention PACT/Vilogia)- Promouvoir le bénévolat auprès des bénéficiaires des dispositifs d'aide publique- Soutien aux dispositifs expérimentaux de solidarités- Mise en place de temps et lieux d'échange : moyens, outils, savoirs-faire, ...- Encourager les dynamiques d'entraide

Axe 3 : Solidarités et Lutte contre les divisions sociales

Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels
3ème orientation : sécurité des individus et de leur cadre de vie	<p><u>Priorités au titre du droit commun ou des crédits spécifiques</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Valorisation des actions de citoyenneté- La citoyenneté par la prise en compte des droits et devoirs vis-à-vis de la collectivité : promouvoir la notion de « contrat » et de bénévolat- Valorisation de l'apprentissage citoyen mené par les écoles et le collège- Accompagnements individuels de prévention spécialisée et médiations sociales- Soutien à la responsabilisation et l'appropriation des lieux de vie (collectifs d'habitants, aux actions innovantes)- Soutien aux actions de sensibilisation en vue de protéger les libertés et droits des publics les plus fragiles

➤ **Axe 4 : Equité d'accès aux droits et aux ressources collectives**

Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels
<p><u>1ère orientation :</u> Adapter et promouvoir l'accès aux ressources offertes par la collectivité dans les quartiers</p>	<p><u>Priorités au titre du droit commun ou des crédits spécifiques</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Continuer de soutenir l'accès aux pratiques (sport, culture, loisirs) en favorisant les politiques tarifaires et d'équipements de qualité, ...- Favoriser l'ouverture des pratiques sportives en direction des publics isolés ou spécifiques- Favoriser la Culture Urbaine- Favoriser les pratiques culturelles à vocation d'expression publique- Soutien au tissu associatif / encourager le partenariat- Favoriser le commerce non sédentaire (marchés) dans les quartiers- Favoriser la mobilité et l'autonomisation des jeunes- Favoriser les dynamiques intergénérationnelles- Soutenir l'accès à la nature, la sensibilisation à l'environnement et aux jardins solidaires- Promouvoir les actions d'égalité Femmes/Hommes

➤ **Axe 4 : Equité d'accès aux droits et aux ressources collectives**

Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels
<p>2ème orientation : la participation et la représentation des habitants</p>	<p><u>Priorités au titre du droit commun ou des crédits spécifiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation des habitants aux instances représentatives ou de concertation : conseil jeunesse, seniors, administration d'association,..) - Participation des habitants : la mobilisation, implication et responsabilisation dans l'animation de la vie de leur quartier - Susciter les initiatives ayant trait à la mémoire des quartiers - Favoriser les liens intergénérationnels - Création d'un Conseil des citoyens
<p>3ème orientation : l'accès au Droit et aide aux victimes</p>	<p><u>Priorités au titre du droit commun ou des crédits spécifiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'accès aux droits , notamment en direction des personnes fragiles (enfants, jeunes, personnes âgées, ...), Point d'Accès au Droit - Former les professionnels en contact avec les publics fragiles - Accompagnement des personnes victimes de violences (conjugales et familiales) - Encourager la prise en charge globale, complémentaire et dans la durée des victimes par tous les acteurs sociaux

Axe 5 : promotion de la santé (ASV)

Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels
• 1ère orientation : La santé et les effets du vieillissement	<ul style="list-style-type: none">- Former les professionnels aux outils de repérage et d'accompagnement des personnes âgées- Soutenir les aidants familiaux et professionnels- Prévenir le vieillissement et préserver le capital santé (Ateliers mémoire, alimentation...)
• 2ème orientation : La santé et la parentalité (alimentation, activité physique, hygiène de vie et bien-être)	<ul style="list-style-type: none">- Sensibilisation : sommeil, alimentation, activité physique... à destination des enfants et de leurs parents- Soutenir les parents dans la prise en charge de la santé de leurs enfants
• 3ème orientation : La santé et la prévention et la lutte contre les addictions	<ul style="list-style-type: none">- Prévenir, repérer et accompagner les publics en situation d'addiction
• 4ème orientation : Le logement et la santé	<ul style="list-style-type: none">- Former les professionnels à la qualité de l'air intérieur- Sensibiliser aux sources de pollution de l'habitat, son impact sur la santé et les bons gestes pour un air plus sain- Développer des actions collectives de développement durable (hygiène, entretien du logement, ...)
• TRANSVERSALITE	<ul style="list-style-type: none">- création d'un pôle santé pluridisciplinaire- Coordination des professionnels pour les situations complexes et accompagnement individuel des personnes en difficulté

L'INTERCOMMUNALITE DE PROXIMITE

Ce projet de Hem se base aussi sur une réalité géographique et administrative : les secteurs Hauts-Champs/Longchamp sont gérés par 3 Villes (Hem, Roubaix et Lys Lez Lannoy) et sont classés en Géographie Prioritaire.

Ce projet propose également d'harmoniser nos pratiques - dans certaines thématiques- avec celles de Roubaix et Lys-Lez-Lannoy et de se fixer des objectifs similaires ou complémentaires afin de créer de la cohésion territoriale.

Il s'agit à terme et selon les besoins des populations de tendre vers une intercommunalité mieux affichée et partagée.

REMERCIEMENTS A :

Pour les données chiffrées/ cartographiques :

- l'Agence d'Urbanisme
- LMCU service Habitat
- GIP LMRU
- Vilogia
- CAF

Pour leurs participations aux ateliers (ou contributions) :

Institutions :

- Etat : Direction Collège Devos, Préfecture (Déléguée du Préfet),
- Vilogia,
- Ville de Hem (Adjoints et techniciens des services Culture, Sport, Education, Jeunesse, social, développement économique, environnement
- Département du Nord

Associations :

AISE, AJTF, Aventure, Centre social EV St Exupéry, Centre social 3 Villes, Horizon 9, Judo Club de Hem, Maison de l'Emploi, Mission Locale, Ordinat'hem, PACT Métropole Nord, SIAVIC, Syndicat des Pêcheurs de Roubaix